

Extrait de :

# LE TERRITOIRE, INSTRUMENT PROVIDENTIEL DE L'ÉTAT SOCIAL

LIEN SOCIAL **ET** POLITIQUES



52  
automne  
2004

Revue publiée avec le concours du Centre National de la Recherche  
Scientifique (CNRS) et du Conseil de recherches en sciences  
humaines du Canada (CRSHC)

## Une société où l'on change souvent de trottoir

*Philippe Estèbe*

L'ouvrage d'Eric Maurin<sup>1</sup> apparaît singulièrement en phase avec ce numéro de *Lien social et politique* qui s'interroge sur la pertinence du territoire comme instrument de l'action publique. Eric Maurin est un pur produit de l'élitisme français, dans ce qu'il a de meilleur sans doute : polytechnicien, ingénieur, docteur en économie, chercheur au CNRS. Il n'en est pas à son premier essai : il y a deux ans, dans la même collection, il publiait *L'égalité des possibles*<sup>2</sup>. Il s'agit donc d'un approfondissement de sa réflexion et de ses travaux sur la structure sociale, les inégalités et la « fluidité sociale », pour reprendre une de ses expressions favorites. Cette fois il s'attaque à la question territoriale, avec cette thèse paradoxale et stimulante : le territoire apparaît tout à la fois comme un facteur, un enjeu et un accélérateur de la séparation des groupes sociaux « qui se fuient les uns les autres », avec des conséquences considérablement néfastes sur la cohésion sociale ; pour autant, il ne constitue par un bon instrument pour traiter des causes et des conséquences de la ségrégation. La thèse d'Eric Maurin tient donc dans ce balancement : ce n'est pas parce que le territoire est un enjeu social qu'il constitue nécessairement un support de l'action publique.

Eric Maurin applique, à l'appui de cette thèse, une démonstration en quatre temps : a) les groupes sociaux se fuient les uns les autres et la ségrégation socio-spatiale est une constante de la société française dite égalitaire ; b) les conséquences de la ségrégation socio-spatiale sont considérables, à la fois en termes de réussite sociale et de stratégies des familles ; c) les politiques territorialisées appliquées depuis vingt ans, qu'elles visent à promouvoir la mixité dans les grands ensembles ou à accroître les moyens des établissements scolaires défavorisés ont échoué ; d) il faut donc tenter autre chose que l'approche territoriale et passer à une discrimination positive mieux ciblée sur les situations individuelles.

Dans l'ensemble, la démonstration est impeccable. Dans les détails, elle pêche un peu. Le diable étant dans les détails, il invite à s'y pencher de plus près.

### **Les groupes sociaux se fuient-ils les uns les autres ?**

C'est évidemment le constat à la mode, consistant à stigmatiser la sécession des uns et la relégation des autres. L'enquête emploi de l'INSEE (de 1999 à 2002) s'appuie en effet sur un échantillon tiré au sort de 100 000 logements, regroupés par unités de voisinage « aréolaires » comprenant 40 logements en milieu rural et 20 logements en milieu urbain. Elle correspond à environ 145 000 personnes interrogées. Comme Thomas Piketty<sup>3</sup>, Eric Maurin, opère une réutilisation habile de données qui n'étaient pas construites à cet effet : l'enquête emploi de l'INSEE n'a pas pour objet de mesurer la ségrégation sociale, mais elle permet de le faire, selon l'auteur, dès lors qu'elle procède au recensement exhaustif des « voisins » dans le cadre de ces « 4000 voisinages » visités par les enquêteurs. Qui plus est, l'enquête permet de mesurer des évolutions, puisqu'elle est conduite dans les mêmes termes entre 1990 et 2000.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Maurin, Eric, 2004, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. Paris, éditions du Seuil, coll. « La République des idées ».

<sup>2</sup> Maurin, Eric, 2002, *L'égalité des possibles. La nouvelle société française*, Paris, éditions du Seuil, coll. « La République des idées ».

<sup>3</sup> Piketty, Thomas, 2004, *L'impact de la taille des classes et de la ségrégation sociale sur la réussite scolaire dans les écoles françaises : une estimation à partir du panel primaire 1997*, document de travail EHESS, mai 2004, 71 p.  
<http://pythie.cepremap.ens.fr/~piketty/Papers/Piketty2004b.pdf>

<sup>4</sup> Les techniques et la périodicité de l'enquête ont évolué à partir de 2003, voir à ce propos Givord, Pauline, 2003, « Une nouvelle enquête emploi », *Economie et statistique*, p. 59-66. [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ES362D.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES362D.pdf)

Nous n'avons pas, à l'évidence, apprécié tous les possibles offerts par l'enquête emploi de l'INSEE. Si l'on en juge par les conclusions qu'Eric Maurin en tire, ils sont nombreux, voire inépuisables, puisque l'auteur en tire trois conclusions décisives :

- Par comparaison avec une distribution géographique aléatoire des groupes sociaux dans les unités de voisinage, Eric Maurin montre que « près de la moitié des (...) 4000 voisinages (...) ne comptent quasiment aucun salarié aisé, soit trois fois plus que ce que l'on observerait si les salariés aisés étaient équitablement répartis sur le territoire » (p. 13) ; symétriquement « si l'on définit comme « pauvres » les salariés au chômage ou ceux dont le salaire mensuel est parmi les 10% les plus faibles de la population (...), on constate que la majorité des ménages pauvres résident (...) dans une minorité de voisinage. Eric Maurin ajoute que ces phénomènes de concentration spatiale concernent aussi les populations étrangères. Autrement dit, les « banlieues » ne sont que le symptôme d'un processus bien plus vaste de fragmentation de l'espace social<sup>5</sup>.
- Deuxième conclusion : cette structure socio-spatiale, est, nous dit Eric Maurin, stable depuis 20 ans. Elle constitue donc une donnée structurelle de l'organisation sociale de l'espace. A lire comme on veut : soit la situation n'a pas empiré en 20 ans ; soit la France égalitaire est un mythe qui repose sur une structure spatiale fortement inégalitaire et fragmentée. Les deux se déduisent de l'assertion de Maurin.
- Troisième conclusion, plus troublante : les groupes sociaux se fuient les uns les autres. L'enquête emploi montre, en effet, que les nouveaux arrivants dans un voisinage présentent un profil semblable à celui des familles déjà présentes dans le quartier. Comme d'autres avant lui<sup>6</sup>, Eric Maurin insiste sur la recherche de « l'entre soi » et celle de la qualité du voisinage, comme facteur décisif des stratégies résidentielles –du moins pour ceux qui ont les moyens de choisir.

Le grand intérêt de ces trois constats est qu'ils permettent de remettre en débat le problème de la ségrégation spatiale, de son analyse et de son interprétation. D'abord, ces résultats posent des problèmes d'échelle : des unités de voisinage de 20 logements en milieu urbain sont-elles pertinentes pour juger de l'intensité de la ségrégation spatiale ? Pour Eric Maurin, cela va de soi, essentiellement parce qu'il a une hypothèse sur la ségrégation ; qu'il ne dévoilera que plus tard : c'est la qualité de l'environnement proche qui influe le plus sur les « possibles » individuels. Donc, étudions l'environnement proche. On peut cependant, pour le plaisir de la discussion, poser le problème des échelles : à partir de quelle échelle territoriale (ou sociale) doit-on parler de ségrégation pour Eric Maurin ? Nous pouvons considérer que 20 logements en milieu urbain constituent une unité de voisinage extrêmement réduite, et qu'il n'est pas anormal de tomber sur des populations plutôt homogènes à cette échelle. Les indications données par Eric Maurin de la stabilité des spécialisations de voisinage sur 20 seraient donc plutôt encourageantes, et iraient dans le sens des travaux d'Edmond Préteceille sur la région parisienne qui, lui, s'intéressant à une taille géographique plus large (les unités de base de l'INSEE regroupant au moins 2000 personnes), montre aussi une stabilité de la structure sociale, à l'évidence polarisée aux extrêmes, mais constituées d'une énorme majorité d'îlots qu'il nomme « moyens mélangés »<sup>7</sup>.

D'autre part, il paraît extrêmement délicat, en matière de ségrégation spatiale, de passer d'une analyse des stocks à celle des flux, la stabilité apparente cachant de considérables courants de convection. Maurin constate une stabilité de la distribution spatiale des catégories sociales à l'échelle de l'unité de voisinage ainsi définie, mais il n'est pas immédiat de comprendre comment il peut en conclure que cette structure est le fruit de « stratégies d'évitement » généralisées (p. 28) dont la recherche de « l'entre soi serait le moteur ». Ici encore, l'apport de l'enquête emploi paraît discutable : la proximité sociale des nouveaux entrants et des ménages déjà présents dans les unités de voisinage ne constitue pas une preuve de la recherche de l'entre soi. D'autant plus que ce constat, que l'on ne remet pas en cause, ne permet pas de comprendre des phénomènes plus complexes,

<sup>5</sup> Voir par exemple, Béhar, Daniel, 1995 « Banlieues-ghettos, quartiers populaires ou ville éclatée ? L'espace urbain à la lumière de la nouvelle question sociale », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°66-69, septembre-décembre 1995.

<sup>6</sup> Par exemple, Préteceille, Edmond (1993), *Mutations urbaines et politiques locales*, volume 2 « Ségrégation sociale et budgets locaux en Île-de-France », Paris, CSU, ou Tabard, Nicole, Aldehi, Isa (1990), *Transformation socioprofessionnelle des communes de l'Île-de-France entre 1975 et 1982*, Paris, CREDOC ; ou encore Jaillet, M.C. « Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes », *Esprit*, novembre 1999, p. 145-154.

<sup>7</sup> Préteceille, Edmond, 2004, « Décrire et analyser la ségrégation sociale », in *Les mécanismes fonciers de la ségrégation*, Paris, ADEF, p. 9-29.

comme ceux mis en lumière par les travaux de Martine Berger<sup>8</sup> qui fait état dans la métropole parisienne d'une vaste redistribution spatiale des ménages, dont le moteur constitue l'accès à la propriété périphérique. Berger fait état d'un double processus de *filtering out* s'agissant de certains quartiers de banlieue populaire et de *gentrification*, notamment pour les territoires de la couronne périurbaine ; elle montre aussi, implicitement, le formidable ressort de l'accès à la propriété. On peut, comme Maurin, le dénoncer comme procédant d'une volonté de se fuir les uns les autres. On peut aussi, avec l'école de Chicago, voir les effets d'une progression sociale qui ne s'est pas démentie et qui passe par la mobilité spatiale. Comment expliquer autrement la diminution de la population des zones urbaines sensibles depuis 1990, dès lors que le marché du logement locatif ancien (logement social de fait) est en voie d'extinction ?<sup>9</sup>

### **Le voisinage nous fait-il du mal (ou du bien) ?**

Le deuxième point de la démonstration d'Eric Maurin aborde la question des effets du voisinage sur les performances individuelles et, notamment, scolaires. Logiquement, il commence par montrer que l'homogénéité des voisinages, vraie pour les adultes, l'est aussi pour les enfants. La proportion de voisins diplômés du supérieur est de plus de 20% plus forte pour les enfants dont les parents sont diplômés supérieur et elle est résiduelle chez les autres (p. 33). Cette homogénéité de voisinage a, selon Maurin, une influence considérable, à la fois sur les familles et sur les enfants. Les processus de socialisation sont bien connus et l'hypothèse de Maurin n'est donc pas surprenante. En revanche, les conclusions qu'il en tire sont plus discutables. Très schématiquement (car l'ouvrage fourmille de référence passionnantes, notamment à des études nord-américaines), Maurin fait état de résultats de recherche, dont le fameux programme « *Moving to opportunity* » qui tendent à montrer que l'instillation de familles défavorisées (afro-américaine en l'occurrence) dans des environnements résidentiels et scolaires favorisés (par exemple, des banlieues de classe moyenne blanche) entraîne des résultats positifs sur différents indicateurs : emploi, revenu, réussite scolaire. Même s'il reconnaît que ce type d'enquête comporte des biais, ne serait-ce que parce qu'elles portent sur des familles volontaires (et dont on peut inférer qu'elles disposent déjà d'un appétit d'ascension sociale), les effets du voisinage proche paraissent donc déterminants pour façonner les destins individuels.

On peut, ici encore, se poser la question de la portée de ces résultats. De deux manières : d'une part, on sait depuis Elton Mayo qu'autant que l'environnement matériel, le sentiment d'être « choisi » constitue un puissant facteur explicatif de la progression de la productivité des travailleurs. On peut donc se demander si, dans le cas des programmes de type « *Moving to opportunity* », un effet du même type que celui observé à l'usine Hawthorne. La force du groupe expérimental (ici, des familles noires « choisies » pour s'installer dans un environnement blanc) peut avoir des effets considérables, au-delà de la qualité de l'environnement résidentiel et scolaire, par exemple, en entretenant, voire en démultipliant, un appétit d'ascension sociale déjà présent dans des familles volontaires. Ce qui signifierait que, plus que l'environnement, c'est le sentiment d'être important, de participer d'une expérience qui expliquerait les résultats.

La deuxième interrogation surgit dès lors que l'on songe à la généralisation de ce type d'expérimentation : comme le fait remarquer Dominique Monjardet<sup>10</sup>, le propre de l'expérimentation sociale est qu'elle rate rarement, dans la mesure où elle dispose de conditions et de moyens exceptionnels. Autrement dit, si une expérimentation nous permet de comprendre des mécanismes sociaux ou psychologiques, elle n'enseigne pas nécessairement sur les modalités de sa propre généralisation : comment imaginer une généralisation de l'expérience « *moving to opportunity* » ?

### **Les politiques territoriales ont-elles échoué ?**

Pour Maurin, l'affaire est entendue : pas plus les zones d'éducation prioritaire (qui apportent des moyens supplémentaires aux établissements scolaires dont le public est défavorisé), que la politique de la ville (qui cible certains quartiers en fonction de leur degré « d'exclusion »), encore moins les

<sup>8</sup> Martine Berger, 2004, *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée ?*, 66 tableaux in texte, 70 cartes et graphiques in cédérom, Paris CNRS Éd., Coll. « Espaces et Milieux ».

<sup>9</sup> Le Toqueux, Jean Luc, Jacques Moreau, 2002, *Fortes progressions du chômage dans les zones urbaines sensibles*, INSEE Première, n°835, Mars 2002.

<sup>10</sup> Monjardet, Dominique, 1996, *Ce que fait la police*, Paris, La Découverte

politiques volontaristes visant à promouvoir la mixité par l'habitat n'ont atteint leur but. Toutes ces politiques sont, Maurin le montrent bien, conduites à grande échelle : 80 quartiers sont concernés par le dispositif « zone franche », près de 20% des écoliers et des collégiens concernés par les zones d'éducation prioritaire ; plusieurs millions de personnes concernées par l'aide personnalisée au logement. Elles échouent chacune pour des raisons différentes et, au total, pour une raison commune, qui est la clé de voûte de la démonstration. Les ZEP n'ont pas déployé suffisamment de moyens et leurs évaluations sont « décevantes » (p. 65) ; les politiques de la ville sont trop ciblées sur les quartiers d'exclusion ou bien produisent, comme c'est le cas des zones franches, des effets d'aubaine plus que du développement des quartiers prioritaires ; les politiques de mixité résidentielle sont naïves et se heurtent de toute façon à la volonté réitérée des groupes sociaux de se fuir les uns les autres ; la réforme, pertinente, de 1977 généralisant le principe des aides à la personne n'a pas, elle non plus, produit d'effet notable en termes de mixité ; au contraire, pourrait-on dire, car elle a incité, les analystes du logement social le savent bien, les ménages les plus solvables à quitter les quartiers d'habitat social. Au-delà, ces échecs signent pour Maurin, un échec plus profond encore, celui des politiques territoriales du fait de leur nature même.

Pour Maurin, le territoire est une fautive bonne idée si l'on veut traiter des problèmes de cohésion et de mobilité sociale. Pour des raisons en apparence contradictoires, mais qui s'enchaînent logiquement : d'une part, l'approche territoriale est trop restreinte et conduit à ne saisir qu'une fraction des plus démunis ; d'autre part, elle ne permet pas de saisir les mécanismes de fuite et de classement des groupes sociaux les uns par rapport aux autres ; enfin elle conduit nécessairement à un éparpillement des efforts, dans la mesure où, partout, on est susceptible de trouver des « territoires en difficulté », comme en témoigne l'inflation des zones d'éducation prioritaire ou de la géographie prioritaire de la politique de la ville (750 quartiers). Au total, ce n'est pas le bon outil pour conduire une politique de discrimination positive.

### **Alors, que faire ?**

Avec de telles prémices, on ne peut qu'être déçu de la conclusion. Et ça ne manque pas. Si le territoire n'est pas le bon instrument, que reste-t-il ? Il faut, pour Maurin, « miser sur l'individu » (p. 69), reprenant des éléments de Donzelot, Mével et Wyvekens<sup>11</sup>, et ceci, dès le plus jeune âge. En gros, il s'agit de mettre le paquet financier et humain sur les enfants de familles pauvres dès leur plus jeune âge dans le cadre de la scolarité. Il s'agit aussi d'aider les jeunes adultes à poursuivre des études supérieures, notamment en réformant le système des bourses, de façon à agir sur les stratégies des familles en matière d'investissement scolaire et à modifier les rapports des familles avec l'école (p.87). On reste, il faut l'avouer, un peu confondu : tout ça pour ça ? Comment ne pas être d'accord avec une perspective qui ne « mange pas de pain », d'autant plus que, chaque fois que Maurin cite un exemple anglo-saxon, il s'empresse de déclarer que de telles conditions seraient impossibles à reproduire en France. Pour citer Jean-Claude Passeron « ce n'est même pas faux »<sup>12</sup>.

Personne ne songe à mettre en question le sérieux et la bonne volonté d'Eric Maurin, mais dans son ensemble, cet ouvrage apparaît plus comme un coup (d'épée dans l'eau) que comme un ensemble argumenté d'analyses et de propositions. S'il a le mérite de remettre en mémoire et en perspectives diverses analyses sur le rapport entre question sociale et territoire, il n'évite pas certaines naïvetés ou portes déjà ouvertes (ce qui n'est pas grave) ; par sa radicalité même, la critique des politiques territoriales se disqualifie : l'affirmation de leur échec s'appuie sur le seul postulat qu'elles devaient provoquer de la mixité sociale au lieu de résidence et à l'école. Or l'objectif de ces politiques n'est peut-être pas seulement de bâtir de la mixité sociale : ce peut-être aussi d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers et les conditions d'enseignement dans les écoles ; on pourrait donc utiliser d'autres indicateurs que celui de l'homogénéité sociale pour qualifier ces politiques ; mais de ceci, Eric Maurin ne se soucie pas.

Et pour cause, l'auteur est mû par la même obsession que celle qu'il pointe (de manière ironique) chez les intellectuels français, celle de la mixité sociale. Pour lui, la mixité sociale est la condition de la réussite des enfants d'origine populaire ou immigrée. Il n'en voit pas d'autre. Nous sommes tous d'accord avec ceci que le système éducatif doit être un facteur d'émancipation, ou du moins, doit

<sup>11</sup> Jacques Donzelot, Catherine Mével, Anne Wyvekens, 2003, *Faire société, la politique de la ville aux Etats-Unis et en France*, Paris, éd. Du Seuil.

<sup>12</sup> Passeron, Jean-Claude, 2004, préface à l'ouvrage de Howard Becker *Ecrire les sciences sociales*, Paris, Economica

permettre de nouer des relations « faibles » qui permettent de contrebalancer et d'affaiblir le poids des relations fortes, celles de la famille<sup>13</sup>. Mais la question est complexe, et Maurin n'y répond pas : comment concevoir un mode d'enseignement pour les enfants de familles pauvres qui leur permette de prendre leurs distances avec leur milieu d'origine tout en maintenant chez les parents un désir d'investir dans les études de leur progéniture. Autrement dit, comment à la fois mettre les parents dehors et les intégrer dans le jeu scolaire ? Quadrature du cercle qui est aussi le leitmotiv des enseignants : il faut à la fois « impliquer » les parents et s'en débarrasser. Il n'existe pas de règle pour cela, tout est un art d'exécution. Et cet art d'exécution a des implications géographiques : quelles sont les localisations stratégiques des établissements de telle manière qu'ils puissent accueillir un volume suffisamment important d'enfants défavorisés (pour pratiquer la discrimination positive) mais pas trop (pour ne pas dissuader les familles favorisées d'y scolariser leur progéniture), sans pour autant trop s'éloigner des familles défavorisées de façon à maintenir chez elles l'appétit d'investissement scolaire ? On ne peut nier qu'une amélioration des systèmes de bourses ne serait pas du luxe, pas plus qu'une attention plus grande portée aux enfants de familles pauvres dès la maternelle. Mais il faut avouer que Eric Maurin fait reposer son édifice égalitaire sur une bien petite pointe.

Le dernier élément de cette recension porte sur ce qui peut apparaître comme une grave lacune de l'essai de Maurin, lacune d'ailleurs paradoxale : alors qu'il insiste beaucoup sur les mouvements de fuite, il est totalement muet sur la mobilité sociale et spatiale. Or celle-ci existe, comme il le montre et produit des phénomènes sociaux tout à fait différents du tableau d'une société figée qu'il nous dessine. Un premier indice nous en est donné par la baisse continue de la population des quartiers prioritaires de la politique de la ville : en dix ans, on constate un recul moyen de 10%. Ce qui signifie que non seulement des ménages qui auraient dû, selon le déterminisme socio-géographique de Maurin, venir s'installer dans les logements « affectés » aux pauvres et aux immigrés, ne l'ont pas fait, mais encore que nombre des ménages résidants dans la géographie prioritaire sont partis s'installer ailleurs. S'il ne faut pas négliger les retours au pays d'origine<sup>14</sup>, on ne peut que constater ceci que les quartiers de pauvres sont à l'origine d'une mobilité géographique forte. Sans doute les ménages issus de ces quartiers vont-ils s'installer dans des voisinages que Maurin trouverait homogène ; mais est-ce la même homogénéité entre des familles locataires de logement social et des familles propriétaires d'un pavillon ?

Le deuxième indice est celui-ci : malgré l'implacable logique de reproduction sociale et géographique, la mobilité sociale intergénérationnelle n'a pas disparu, loin de là. Divers travaux montrent une plus grande ouverture de la société française (par le haut et par le bas). Une étude portant spécifiquement sur le devenir d'enfants de parent étranger<sup>15</sup> apportent des résultats intéressants qui, s'ils ne témoignent pas d'un bouleversement social d'une génération à l'autre, corrigent fortement l'idée d'une société structurellement, géographiquement et historiquement figée dans un cloisonnement inégalitaire.

On ne peut donc que s'accorder avec le constat de Maurin, d'autant qu'il n'est pas le premier à le faire : les groupes sociaux sont géographiquement et socialement séparés. Par contre, tout le reste est contestable : l'hypothèse selon laquelle la mixité de l'environnement détermine les destins n'est pas statistiquement démontrée du fait de l'existence d'une mobilité intergénérationnelle qui reste importante ; l'hypothèse selon laquelle cette structure est figée et que les groupes sociaux se fuient les uns les autres est largement démentie par les mobilités résidentielles qui concernent aussi bien les riches que les pauvres et par les phénomènes inverses de gentrification ( ce qui prouve bien, qu'à un moment donné, des ménages appartenant à des couches supérieures s'installent dans des environnements populaires). Enfin, l'idée centrale que, pour échapper à tout ça, il faut investir fortement dans l'éducation des enfants de famille pauvre, n'est pas fautive. Mais elle paraît extrêmement banale (ce qui ne la disqualifie pas) au regard des constats qui fondent l'argumentation de l'ouvrage.

Il s'agit donc d'un ouvrage intéressant pour qui veut s'exercer à décrypter l'apparente rigueur d'un raisonnement. En ce sens, nous recommandons la lecture de cet ouvrage.

<sup>13</sup> Granovetter, Mark, 1973. "The Strength of Weak Ties." *American Journal of Sociology*, 78 (May): 1360-1380

<sup>14</sup> Qui peuvent concerner par exemple jusqu'à 28% des enfants d'ouvriers étrangers, voir à ce propos Richard, Jean-Luc, Anne Moysan-Loisel, « De l'immigration étrangère parentale à la mobilité des jeunes adultes : lignées familiales et dynamiques professionnelles individuelles au début des années 1990 », Journées d'études du CEREQ, Rennes, 15 et 16 mai 2002.

<sup>15</sup> Idem.